

DECISION n° 2025-086

Portant sur la signature du contrat n° 2025-022 :
« Etude géotechnique pour la réalisation d'un parking Impasse Roger Clot »
avec la Société EG SOL SUD
Pour un montant de 5 425,00 € HT soit 6 510,00 € TTC

Le Maire de la Commune de Lambesc.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2122-23 ;

VU la délibération n° 2022-017 du 23 février 2022 portant délégation à Monsieur le Maire de certaines attributions du Conseil Municipal en application de l'article L.2122-22 du CGCT ;

VU l'avis favorable émis par le service juridique de la collectivité en date du 20 mai 2025 ;

CONSIDERANT la nécessité pour la Commune de signer le contrat n° 2025-022 : Etude géotechnique pour la réalisation d'un parking Impasse Roger Clot » avec la Société EG SOL SUD

DECIDE

Article 1.- De conclure le contrat n° 2025-022 : « Etude géotechnique pour la réalisation d'un parking Impasse Roger Clot » avec la Société EG SOL SUD sise BP 41108 – 13782 Aubagne Cedex.

Article 2.- Le montant du contrat s'élève à 5 425,00 € HT soit 6 510,00 € TTC.

Article 3.- La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Marseille dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le requérant peut former son recours soit par voie postale au greffe de la juridiction, soit par voie électronique, par le biais de l'application « Télérecours citoyen » accessible depuis le site internet www.telerecours.fr. Dans ce délai, il peut être présenté un recours administratif auprès de la commune, prorogeant le délai de recours contentieux.

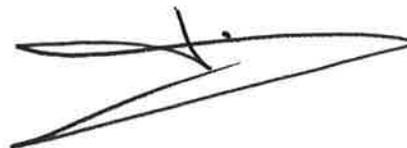
Article 4.- Le Directeur Général des Services de la ville de Lambesc est chargée de l'exécution de la présente décision dont ampliation sera adressée à

- Monsieur le Sous-Préfet
- Monsieur le Receveur Municipal

Fait à Lambesc, le 20 mai 2025

Bernard RAMOND

Maire de Lambesc



Envoyé en préfecture le 22/05/2025

Reçu en préfecture le 22/05/2025

Publié le



ID : 013-211300504-20250520-DM_2025_086-AU

